



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-41902>

Département(s) de publication : 65

Annonce n° 26-41902

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-76039

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Hautes Pyrénées

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22650001500012

Ville : TARBES

Code postal : 65013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 65

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DU COLLEGE DE SAINT LAURENT DE NESTE - PHASE CANDIDATURE

Code CPV principal - Descripteur principal : 71220000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Marché ordinaire de maîtrise d'oeuvre à prix provisoires. La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 46 mois. Les prestations seront exécutées à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations de la phase APS et s'achèveront à la fin de la période garantie de parfait achèvement des travaux. L'enveloppe prévisionnelle affectée au travaux est estimée à 1 000 000 euro(s) HT (valeur juillet 2025)

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 10 Date d'attribution : 24/04/26 Marché n° : 260043 Groupement Atelier d'architecture J-M Larrondo / Beming Ingenierie / Acoustique Côte Basque / Jconsultant, 24 rue Soult, 65000 Tarbes Montant Ht : 133 000,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Le nombre d'offres reçues correspond au nombre de plis pour la phase candidature. 4 plis ont été remis à la phase offre. Le taux de rémunération est fixé à 13,30 %. Le montant Ht retenu correspond

au forfait de rémunération provisoire. La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2026